

que j'avais oublié dans mon incarnation. Je reviendrai donc, si les Grands Esprits le permettent.

D. Dans le monde où vous êtes, aviez-vous déjà revu madame de Girardin qui, de son vivant, s'occupait beaucoup d'Esprits et d'évocations ?

R. Elle a eu la bonté de venir m'attendre au seuil de la véritable vie avec les Esprits de la pléiade à laquelle nous appartenions.

D. Est-elle plus heureuse que vous ?

R. Plus heureuse que moi est son Esprit, parce qu'elle a contribué aux ouvrages d'éducation pour l'enfance, composés par Sophie Gay, sa mère.

Remarque d'Éraste. Non, c'est parce qu'elle a lutté, tandis que Scribe s'est laissé aller au courant de sa vie facile.

D. Allez-vous quelquefois assister à la représentation de vos œuvres, ainsi que madame de Girardin ou Casimir Delavigne ?

R. Comment voulez-vous que nous n'allions pas voir ces enfants chéris, que nous avons laissés sur la terre ? c'est encore une de nos pures jouissances.

Remarque. La mort ne sépare donc point ceux qui se sont connus sur la terre ; ils se retrouvent, se réunissent et s'intéressent à ce qui faisait l'objet de leurs préoccupations. On dira sans doute que s'ils se rappellent ce qui faisait leur joie, ils se rappellent aussi les sujets de douleur, et que cela doit altérer leur félicité. Ce souvenir produit un effet tout contraire, car la satisfaction d'être délivré des maux terrestres est une jouissance d'autant plus douce que le contraste est plus grand ; on apprécie mieux les bienfaits de la santé après une maladie, le calme après la tempête. Le guerrier rentré dans ses foyers ne se plait-il pas à raconter les dangers qu'il a courus, les fatigues qu'il a éprouvées ? De même, pour les Esprits, le souvenir des luttes terrestres est une jouissance quand ils en sont sortis victorieux. Mais ce souvenir se perd dans le lointain, ou tout au moins diminue d'importance à leurs yeux, à mesure qu'ils se dégagent des fluides matériels des mondes inférieurs et se rapprochent de la perfection ; ces souvenirs sont pour eux des rêves éloignés, comme sont chez l'homme fait les souvenirs de la première enfance.

Enseignements et dissertations spirites.

Les Crétins.

(Société spirite de Paris. - Méd. Madame Costel.)

Notre collègue, madame Costel, étant allée faire une excursion dans la partie des Alpes où le crétinisme semble avoir établi un de ses principaux foyers, y reçut d'un de ses Esprits habituels la communication suivante :

- Les crétins sont des êtres punis sur la terre pour le mauvais usage qu'ils ont fait de puissantes facultés ; leur âme est emprisonnée dans un corps dont les organes impuissants ne peuvent exprimer leurs pensées ; ce mutisme moral et physique est une des plus cruelles punitions terrestres ; souvent elle est choisie par les Esprits repentants qui veulent racheter leurs fautes. Cette épreuve n'est point stérile, car l'Esprit ne reste pas stationnaire dans sa prison de chair ; ces yeux hébétés voient, ce cerveau déprimé conçoit, mais rien ne peut se traduire ni par la parole ni par le regard, et, sauf le mouvement, ils sont moralement dans l'état des léthargiques et des cataleptiques qui voient et entendent ce qui se passe autour d'eux sans pouvoir l'exprimer. Quand vous avez en rêve ces terribles cauchemars où vous voulez fuir un danger, que vous poussez des cris pour appeler au secours, tandis que votre langue reste attachée au palais et vos pieds au sol, vous éprouvez un instant ce que le crétin éprouve toujours : paralysie du corps jointe à la vie de l'Esprit.

Presque toutes les infirmités ont ainsi leur raison d'être ; rien ne se fait sans cause, et ce que vous appelez l'injustice du sort est l'application de la plus haute justice. La folie est aussi une punition de l'abus de hautes facultés ; le fou a deux personnalités : celle qui extravague et celle qui a la conscience de ses actes, sans pouvoir les diriger. Quant aux crétins, la vie contemplative et isolée de leur âme, qui n'a pas les distractions du corps, peut être aussi agitée que les existences les plus compliquées par les événements ; quelques-uns se révoltent contre leur supplice volontaire ; ils regrettent de l'avoir choisi et éprouvent un désir furieux de revenir à une autre vie, désir qui leur fait oublier la résignation à la vie présente, et le remords de la vie passée dont ils ont la conscience, car les crétins et les fous savent plus que vous, et sous leur impuissance physique se cache une puissance morale dont vous n'avez nulle idée. Les actes de fureur ou d'imbécillité auxquels leur corps se livre sont jugés par l'être intérieur qui en souffre et qui en rougit. Ainsi, les bafouer, les injurier, les maltraiter même, comme on le fait quelquefois, c'est augmenter leurs souffrances, car c'est leur faire sentir plus durement leur faiblesse et leur abjection, et s'ils le pouvaient, ils accuseraient de lâcheté ceux qui n'agissent de cette façon que parce qu'ils savent que leur victime ne peut se défendre.

Le crétinisme n'est pas une des lois de Dieu, et la science peut le faire disparaître, car il est le résultat matériel de l'ignorance, de la misère et de la malpropreté. Les nouveaux moyens d'hygiène que la science, devenue plus pratique, a mis à la portée de tous, tendent à le détruire. Le progrès étant la condition expresse de l'humanité, les épreuves imposées se modifieront et suivront la marche des siècles ; elles deviendront toutes

morales, et lorsque votre terre, jeune encore, aura accompli toutes les phases de son existence, elle deviendra un séjour de félicité comme d'autres planètes plus avancées.

Pierre JOUTY, *père du médium*.

Remarque. Il fut un temps où l'on avait mis en question l'âme des crétins, et l'on se demandait s'ils appartenaient véritablement à l'espèce humaine. La manière dont le Spiritisme les fait envisager n'est-elle pas d'une haute moralité et d'un grand enseignement ? N'y a-t-il pas matière à sérieuses réflexions en songeant que ces corps disgraciés renferment des âmes qui ont peut-être brillé dans le monde, qui sont aussi lucides et aussi pensantes que les nôtres sous l'épaisse enveloppe qui en étouffe les manifestations, et qu'il peut en être de même un jour de nous, si nous abusons des facultés que nous a départies la Providence ?

Comment en outre le crétinisme pourrait-il s'expliquer ; comment le faire concorder avec la justice et la bonté de Dieu, sans admettre la pluralité des existences, autrement dit la réincarnation ? Si l'âme n'a pas déjà vécu, c'est qu'elle est créée en même temps que le corps ; dans cette hypothèse, comment justifier la création d'âmes aussi déshéritées que celles des crétins de la part d'un Dieu juste et bon ? car ici, il ne s'agit point d'un de ces accidents, comme la folie, par exemple, que l'on peut ou prévenir ou guérir ; ces êtres naissent et meurent dans le même état ; n'ayant aucune notion du bien et du mal, quel est leur sort dans l'éternité ? Seront-ils heureux à l'égal des hommes intelligents et travailleurs ? Mais pourquoi cette faveur, puisqu'ils n'ont rien fait de bien ? Seront-ils dans ce qu'on appelle les limbes, c'est-à-dire dans un état mixte qui n'est ni le bonheur ni le malheur ? Mais pourquoi cette infériorité éternelle ? Est-ce leur faute si Dieu les a créés crétins ? Nous défions tous ceux qui repoussent la doctrine de la réincarnation de sortir de cette impasse. Avec la réincarnation, au contraire, ce qui paraît une injustice devient une admirable justice ; ce qui est inexplicable s'explique de la manière la plus rationnelle. Au reste, nous ne sachons pas que ceux qui repoussent cette doctrine l'aient jamais combattue avec des arguments plus péremptoires que celui de leur répugnance personnelle à revenir sur la terre. Ils sont donc bien sûrs d'avoir assez de vertus pour gagner le ciel d'emblée ! Nous leur souhaitons bonne chance. Mais les crétins ? mais les enfants qui meurent en bas âge ? quels titres auront-ils à faire valoir ?